



Conditions Générales De Ventes

Article 1. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Le camping les ilots de st val ***est une société de droit français au capital de 8000€. Le siège social se situe au : 1 à 3 rue du haut Bourray 28130 Villiers le Morhier. Siret : FR 80 400-646-139-000-16. Vous pouvez contacter le camping par e-mail à l'adresse suivante : le-silots@campinglesilotsdestval.com ou par téléphone au 00 33 (0)2 37 82 71 30,

Les présentes conditions générales d'utilisation, qui sont susceptibles d'être modifiées de façon ponctuelle, s'appliquent à tous nos services, directement ou indirectement en ligne, sur notre site, via des appareils mobiles, par e-mail ou par téléphone. En accédant à notre site Internet www.campinglesilotsdestval.com (mobile) ou à toute autre application via une plateforme (ci-après dénommés collectivement la « Plateforme »), et/ou en y effectuant une réservation, et/ou en payant un séjour dans notre établissement, **vous déclarez avoir pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation et de notre charte de confidentialité, en comprendre la portée et les accepter.**

Conformément à la loi en vigueur, les présentes **conditions générales** sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. **Elles sont consultables sur le site du camping.** Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Article 2 CONDITIONS DE RESERVATIONS

La demande ne constitue pas une réservation définitive tant qu'elle n'est pas validée par le service de réservation. Elle ne deviendra effective qu'après acceptation et nécessite la réception du contrat de réservation dûment complété et signé ou l'acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne ; **Après validation du paiement de l'acompte de 30% du montant du séjour, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation. Dès lors la réservation sera définitive.**

Le client s'engage à régler le solde du séjour en location au plus tard 30 jours avant l'arrivée. Vous pouvez nous contacter pour effectuer un règlement par carte bancaire ou nous faire parvenir un chèque ou chèques vacances ANCV par courrier postal au minimum 35 jours avant la date d'arrivée.

Le client s'engage à régler le solde du séjour en emplacement nu lors de son arrivée sur le camping.

-La réservation d'un emplacement ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Le client ne peut en aucun cas sous-louer ni céder la réservation sans le consentement préalable du camping.

-Le client est tenu de respecter le règlement intérieur du camping et doit être assuré pour sa responsabilité civile étendu à la pratique du camping et de la location d'hébergement de villégiature.

-les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Conformément à l'article L, 121-20-4 du code de la consommation, Les Ilots de St Val informe ses clients que la vente de prestation de services d'hébergement fournis à une date déterminée n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétraction de 14 jours.

-Toute fois si le délai de réservation s'avérait trop juste, sous condition d'accord de l'établissement, et de disponibilité. Le paiement de la totalité du séjour, serait considéré comme accord et comme acceptation par le preneur, de toutes les conditions de ventes, ainsi que le respect du règlement intérieur de l'établissement.

2.1 FRAIS DE RESERVATION

-Location d'hébergement

Frais de réservation de 10€ doivent être réglés à la réservation en ligne.

-Emplacement camping

Frais de réservation de 3€ doivent être réglés à la réservation en ligne.

2.2 RESERVATION DE GROUPE

-Toute réservation de plus de 3 hébergements par la même personne ou par des personnes différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates est considérée comme un groupe.

-Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le camping Les Ilots de St Val. Le camping se réserve le droit d'étudier votre demande et de vous faire une proposition, en fonction de vos attentes. Des conditions générales de vente spécifiques aux groupes vous seront communiquées et devront être acceptées.

2.3 CAS PARTICULIER VACAF

Le client est allocataire Vacaf et souhaite faire une réservation au camping Les Ilots de St Val.

-Les réservations sont uniquement possible par téléphone ou par e-mail. Un formulaire spécifique sera adressé au client afin de préciser les informations suivantes : numéro d'allocataire, nom, prénom et dates de naissance de chaque participant, attestation sur l'honneur. Le camping adressera par la suite un devis indiquant la prise en charges vacaf.

-Si le montant restant à charges du client est supérieur à 30% du montant total du dossier, le versement de 30% du montant total sera exigé, le solde restant à charge devra être réglé au plus tard 30 jours avant l'arrivée. Dans le cas de réservation tardive, le montant intégral du séjour à charge du client sera réclamé.

- Si le montant restant à charge du client est inférieur à 30% du montant total du dossier, le versement total restant en charge sera exigé à la réservation.
- Les frais de réservation liés à une réservation vacaf sont de 20€.
- Le camping se réserve le droit de réclamer aux clients les sommes liées au séjour dont la prise en charge serait remise en cause par le service vacaf lors de la facturation.
- Nous vous recommandons vivement de souscrire l'assurance annulation. La prise en charge par les services vacaf est effective si et seulement si le séjour est effectué. En cas d'annulation, ce sont les conditions habituelles de réservation et de paiement qui s'appliqueront. Ainsi, une annulation ne donnera lieu à aucun remboursement. Et en cas d'annulation à moins de 30 jours, la totalité du montant du séjour sans prise en compte de la subvention Vacaf sera dû par le client.

Article.3 ANNULATION ET MODIFICATION

3.1 MODIFICATION DE LA RESERVATION

Le client peut demander la modification de son séjour, (dates, type d'hébergement, composition du séjour...) le camping peut accepter ou refuser dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

3.2 PRESTATIONS NON UTILISEES/ANNULATION

Un départ anticipé, une arrivée tardive, une annulation ne donneront lieu à aucun remboursement par le camping lui-même et les paiements seront conservés comme indemnités. Nous vous conseillons vivement de souscrire l'assurance annulation qui vous est proposé.

En cas d'annulation, le client doit immédiatement en informer le camping Les Ilots de St Val par écrit.

3.21 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

3.3 ASSURANCE ANNULATION

L'assurance annulation Campeze Couvert peut être contactée lors de la réservation. Son coût est de **3,5% du montant du séjour** (hors frais de réservation). Cela permet au client de prétendre à un remboursement des sommes versées s'il doit annuler ou interrompre son séjour pour des raisons qui ne sont pas de son fait.

Voici quelques cas garantis par l'assurance Campez Couvert : maladie ou accident grave, obtention d'un emploi/mutation professionnelle conventionnelle du contrat de travail, suppression ou modification des congés par l'employeur, dommages Graves à votre véhicule, vol dans vos locaux ou de vos papiers d'identité.... Retrouvez sur notre site tous les cas garantis par l'assurance : conditions générales Campez Couvert.

La procédure à suivre en cas d'annulation ou d'interruption de séjour est disponible sur notre site internet ou sur simple demande.

4. TARIFS

Les prix, indiqués en euros, sont disponibles sur notre site internet ou sur demande de devis par téléphone au 00 33 (0)2 37 82 71 30 ou par e-mail : lesilots@campinglesilotdestval.com. Les prix seront confirmés par le camping au moment de la réservation **Il appartient au campeur d'apprécier avant la réservation si le tarif lui convient.**

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait, que n'est pas comprise dans le prix ; la taxe de séjour.

Les tarifs comprennent l'accès aux infrastructures d'accueil et de loisirs. Les tarifs des options ou activités non incluses sont indiqués sur notre site internet et sur notre brochure.

4.1 LOCATION EMPLACEMENT

-**Le forfait en ligne confort** : forfait confort comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car ainsi que le branchement électrique et une personne.

- **Le forfait en ligne cycle** : forfait cycle /moto ou randonneur comprend l'emplacement cycle ainsi qu'une personne. (Aux conditions spécifiques, voir tarif).

Les emplacements sont loués de 12h à 12h. Une arrivée avant 12h ou un départ après 12h entraînera le paiement d'un supplément. L'emplacement fixé par le gestionnaire tient compte autant que possible des préférences du client. Ces préférences sont à préciser dès la réservation mais ne peuvent en aucun cas être garanties ou exigées. Dans le cas où l'option « demande préférentielle » serait choisie et payée par le client, **le gestionnaire s'engage à tenir compte de cette demande dans la limite des disponibilités, et s'efforcera de satisfaire le client.** En cas d'impossibilité de garantir la demande au moment de la réservation, le montant correspondant à cette option ne sera pas perçu par l'établissement.

4.2. LOCATION HEBERGEMENT

Les prix sont indiqués par hébergement, ils comprennent le nombre de personnes indiqué, ainsi que les consommations normales d'eau, gaz et électricité et le parking d'un véhicule. (Pour les séjours supérieurs à 2 semaines, prévoir une participation aux charges en cas de dépassement du forfait : charges affichées) L'occupation du logement est strictement limitée au nombre de personnes indiqué pour chaque structure. Un bébé ou un enfant compte pour une personne. **Le tourisme d'affaire est limité à une personne par chambre.** Ce pour éviter toute promiscuité et assuré le confort et l'intimité de chaque occupant.

En général, **les arrivées se font à partir de 16h et les départs avant 10h**. Les horaires peuvent être modifiés pour les formules weekend-et ponts et seront précisés lors de la réservation et sur la confirmation de votre séjour. Aucune clé ne sera remise après 20h sans demande préalable de votre part. Au-delà de 24h sans nouvelles de votre part, le camping pourra disposer de votre hébergement.

-Il est interdit de fumer dans les hébergements.

-Si vous ne souhaitez pas en louer, vous devrez prévoir le linge de maison : les draps, les taies d'oreillers, les serviettes de toilettes et torchons.

4.21. CAUTION

-**Une caution de 300€ sera à régler à l'arrivée**. Elle sera restituée après vérification des lieux, aux heures d'ouvertures de l'accueil, par le personnel du camping déduction faite de l'intervention nécessaire du service de ménage.

(Possibilité de ménage par nos soins avec supplément de 30€ à 60€ selon les hébergements, et la durée du séjour. Merci d'en informer la réception au plus tard la veille du départ).

100€ de pénalité s'il s'avérait que vous ayez fumé à l'intérieur de l'hébergement.

-Le contenu de chaque hébergement est référencé sur un inventaire affiché dans chaque location, le camping conseille vivement au client de la vérifier afin d'éviter tout litige le jour du départ. La casse éventuelle constatée sera facturée.

-La caution pourra également être retenue en cas de nuisances sonores avérées (après avertissement par la Direction).

-Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier, sous déduction éventuel de charges, casse, ou ménage non fait.

Article 5. LE SEJOUR

-Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

-Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Le non-respect du règlement pourra faire l'objet d'une expulsion sans dédommagement ni remboursement.

-Le camping ne pourra être tenu responsable des nuisances qui viendraient perturber votre séjour (coupures d'électricité, eau, téléphone, travaux...). Les clients seront informés de ces éventuelles nuisances à la seule condition que le camping Les Ilots de St Val soit lui-même informé.

Article 6.ANIMAUX

6.1 Dans les Hébergements

Les animaux sont strictement interdits dans les hébergements locatifs.

6.2 Sur les Emplacements

Les chiens sont acceptés sous réserve : d'être en laisse à l'intérieur du camping y compris sur l'emplacement et leurs besoins doivent être ramassés. A l'arrivée vous devez obligatoirement présenter le carnet de vaccination et certificat à jour. Ils **ne doivent en aucun cas rester seuls sur**

l'emplacement, dans un hébergement ou dans une voiture.

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits dans l'enceinte du site.

Article 7. VISITEURS

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Le client peut recevoir ses visiteurs à l'accueil en s'acquittant du tarif visiteur affiché à la réception. Les voitures et animaux des visiteurs sont interdits dans le camping (parking extérieur obligatoire).

Dès lors que l'accès des visiteurs a été accepté, les prestations du camping sont accessibles aux visiteurs. Tout visiteur non déclaré sera exclu du site et fera l'objet d'une amende forfaitaire.

Article 8. IMAGE

Vous autorisez le camping les ilots de st val à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour sur le camping les ilots de st val et exploiter les dites images, sons vidéos et enregistrements sur tous supports(en particulier sur le site internet, page Facebook, et ses guides de camping) .cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation .Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

Article 9. INFORMATION ET LIBERTE

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 10. REGLEMENT INTERIEUR

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé en préfecture, et consultable à l'entrée de notre établissement ; un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 11.RESPONSABILITE

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; **une assurance** pour votre matériel en matière de **responsabilité civile est obligatoire** (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 12. DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de CHARTRES(28).